Intervenant.e clinique

Lévis

Saint-Georges

881, Avenue Taniata / (418) 834-3603

1500, 8e Avenue / (418) 313-3603

Travailler à L'ADOberge c'est vivre avec des adolescent.e.s et les accompagner au quotidien. C'est une expérience de travail hors du commun qui permet d'outiller les adolescents dans leur milieu de vie temporaire avant qu'ils ne retournent dans leur famille.



Tu veux:

- ✓ Travailler dans un environnement "milieu de vie"
- ✓ Être en contact de façon quotidienne avec les adolescents
- ✓ Vivre une ambiance familiale au travail
- ✓ Dans la seule ressource d'hébergement volontaire pour adolescents dans Chaudière-Appalaches

Principales fonctions:

- ✓ Assumer l'encadrement du groupe de jeunes ainsi qu'assurer une constance et une cohérence dans la maison d'hébergement en appliquant les habitudes de vie et les conséquences si nécessaire.
- ✓ Participer au développement de la vie collective à l'intérieur de la maison d'hébergement.
- ✓ Prendre les demandes d'hébergement téléphoniques (écoute, explication des services, référence au besoin, planification d'une visite, etc.) et effectuer les visites préhébergement de l'organisme avec les jeunes et leurs parents (parfois les intervenants extérieurs).
- ✓ Effectuer les accueils des jeunes et remplir avec précision les documents.
- ✓ Accompagner le jeune pour cibler ses objectifs et développer des moyens pour les atteindre (plan d'action).
- ✓ Assurer le suivi individuel et familial avec empathie et respect, par des rencontres, des réflexions, des outils cliniques, des entretiens téléphoniques et autres.
- ✓ S'impliquer dans la vie associative de l'organisme.

Conditions de travail

Horaire : 5 quarts de travail (8h) du lundi au vendredi, variable jour/soir (horaire rotatif) Une fin de semaine de garde sur 3 (Disponible par téléphone)

Salaire: À partir de 18\$/heure, selon l'échelle salariale en vigueur

Avantages sociaux:

- ✓ Un repas fourni par quart de travail
- ✓ Assurances collectives payées à 55% par l'employeur
- ✓ Possibilité de cotiser à un REER collectif payé à 50% par l'employeur (après 1 an)
- ✓ Banque de congé maladie (6) et famille (3)
- √ 3 semaines de vacances annuelles après 1 an d'ancienneté
- ✓ Flexibilité d'horaire facilitant la conciliation famille-travail
- ✓ Environnement de travail dynamique et ambiance familiale

Exigences minimales requises:

- ✓ Formation collégiale complétée dans un domaine d'intervention sociale
- ✓ Expérience en intervention auprès des jeunes de 12 à 17 ans, un atout
- ✓ Intérêt pour l'intervention individuelle et de groupe.
- ✓ Aptitude à travailler dans un contexte d'hébergement et d'autorité.
- ✓ Posséder des aptitudes démarquées au niveau de l'autonomie, du sens de l'initiative, du travail d'équipe et un sens éthique exemplaire.